

Inclusion

N°3

MARS 2016
TRIMESTRIEL

Dossier | p8

1^{ère} Journée de l'Expression
Groupement Brabant wallon
UNAPEI - EPSA

Culture | p21

Triennale de
l'Art Hors Normes

Livre | p24

Mon fils est trisomique
et alors ?

magazine

Rien sur nous sans nous

Le défi de la participation associative



Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APeM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir : l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.


Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl
Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek
Tél. : 02/247.28.21
www.inclusion-asbl.be
Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable : Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale
Équipe de rédaction : Rita Barroso, Thomas Dabeux, Sandy Felaco, Jérémie Mercier,
Catherine Oleffe, Mélanie Papia, Lionel Pons, Marie-Luce Verbist
Coordination Numéro 3 : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22
Graphisme et mise en page : Vinciane Feron | Inform'Action asbl | www.information.be

Avec le soutien de





 06 Trucs et astuces

 **8 Dossier participation associative :**
Rien sur nous sans nous



9 > En route vers l'inclusion au cœur de l'association
1^{ère} Journée de l'Expression

11 > Interview : membres du comité
du Brabant wallon



15 > L'UNAPEI : participation à la gouvernance
associative

18 > EPSA : la plate-forme européenne
des autoreprésentants

 21 Culture
Triennale de l'Art Hors Normes
Détournements : un succès grâce à vous

 24 Livre
Mon fils est trisomique et alors ?

 26 Devenir membre

 28 Agenda





« la personne handicapée reste actrice des décisions qui la concernent, quelle que soit la nature ou la gravité de son handicap »

Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Y est souligné, en son article 4, que *[dans l'adoption de toute décision sur des questions relatives aux personnes handicapées, les États Parties consultent étroitement et font activement participer ces personnes, y compris les enfants handicapés, par l'intermédiaire des organisations qui les représentent]*.

En 2015, le Comité des experts des Nations Unies, après avoir examiné l'application de la Convention par la Belgique, a remis ses conclusions : il y prévient que de nombreux efforts doivent encore être réalisés par notre pays, notamment en matière d'accessibilité ou d'Inclusion scolaire. Nous y reviendrons dans les prochains numéros d'Inclusion Magazine.

La Convention met clairement en évidence la participation de la personne handicapée dans tous les domaines de la vie : elle reste actrice des décisions qui la concernent, quelle que soit la nature ou la gravité de son handicap.

Bien entendu, des outils adaptés, des formations personnalisées, des soutiens professionnels et des moyens de communication accessibles doivent être mis à la disposition des personnes, voire être créés pour ce faire.

Notre association s'est engagée dans cette voie : nous sommes conscients du tortueux chemin sur lequel nous avançons mais multiplions les efforts pour vous y guider de la meilleure des manières, sans jamais laisser les personnes les moins autonomes et leurs familles sur la bande d'arrêt d'urgence, où l'être humain, livré à lui-même, est si vulnérable.

INCLUSION asbl rassemble les personnes et leurs familles ; ceci indépendamment de leurs « niveaux de compétences ». C'est ensemble, avec respect des potentialités de chacun et en s'enrichissant des différences qui nous rendent uniques, que nous réussirons, avec audace, le pari de l'inclusion des personnes à tous les niveaux de la société, en commençant par notre association.

Bonne lecture,

> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale



L'ONU dit qu'on doit écouter les personnes porteuses d'un handicap.
Ce sont des associations comme Inclusion qui représentent les personnes porteuses d'un handicap.

La Belgique doit encore faire des progrès pour écouter les personnes porteuses d'un handicap.

Pour aider les personnes à parler on peut créer des outils.

Pour aider les personnes à parler on peut organiser des formations.

Pour aider les personnes à parler on peut les soutenir.

Inclusion veut que des personnes porteuses d'un handicap participent plus à la vie de l'association.

Première Journée de l'Expression avec les membres du groupement de Bruxelles





HANDICAP INTERNATIONAL

Bricoleurs du cœur

Se baisser, franchir un trottoir, laisser ses chaussures... Certaines actions du quotidien peuvent sembler hors de portée quand l'on est confronté à la maladie, un handicap ou la vieillesse.

Dans l'optique de mettre à l'honneur ceux qui permettent aux plus faibles de franchir les obstacles journaliers, Handicap International a créé, il y a maintenant 12 ans, le concours des Bricoleurs du cœur. Ce « duel d'inventeurs » met aux prises des esprits créatifs, ayant en commun l'envie de faciliter la vie et favoriser l'autonomie d'une personne porteuse d'un handicap.

Quelques exemples d'idées lumineuses ayant remporté le concours par le passé : des lunettes qui se remettent toutes seules en place, un vélo-voiturette, un distributeur de biscuits adapté, etc.

Faites chauffer vos méninges, le concours est ouvert jusqu'au 15 juin !



Plus d'informations :
www.handicapinternational.be/fr/bricoleursducoeur



Bricoleurs du cœur est un concours

Bricoleurs du cœur récompense une personne qui a créé quelque chose

pour aider les personnes porteuses d'un handicap.

Quelques exemples de gagnants :

- des lunettes qui se remettent toutes seules quand on les cogne contre le dossier de son fauteuil roulant
- un vélo-voiturette
- un distributeur de biscuits



©spicy3.be



Spicy 3

Que tous les sportifs commencent à échauffer leurs muscles, le défi va être à la hauteur : Spicy 3, c'est un triathlon en équipe de trois personnes dont au moins une avec un handicap physique, sensoriel

ou mental léger. Le trio enchaîne, ensemble, les trois épreuves : 500 mètres de natation, 24 km en vélo et 6 km de course à pied. Chaque équipe se fait parrainer pour soutenir la Fondation L'hymne aux enfants, qui aide les enfants burkinabè victimes de la faim, de la guerre ou de la maladie.

Vous avez encore le temps pour former une équipe compétitive : le « top-départ » de la course se donnera le 18 septembre 2016 aux Lacs de l'Eau d'Heure !



Trois nouveaux lieux en Wallonie accueillent les formations pour les personnes

Les formations d'INCLUSION pour les personnes en situation de handicap mental ont trouvé trois nouveaux lieux d'accueil : à Andenne, dans une maison du centre-ville, à Louvain La Neuve dans le quartier de la Baraque et à Saint Ghislain, non loin de la gare, au « Foyer ».

En automne 2015, le Centre Saint-Lambert nous a ouvert ses portes, en proposant un espace tout en lumière au cœur d'une maison où vivent des résidents du Centre, située rue Hanesse.

Depuis le mois de janvier 2016, c'est au tour d'Horizons Neufs de nous offrir la possibilité d'occuper des locaux dans leur spacieux centre d'activités de jour situé dans le quartier de la Baraque.

Et au mois de mars, la maison « Le Foyer » à Saint Ghislain accueillera pour la 1ère fois une formation, celle consacrée au vivre ensemble « Moi et les autres, les autres et moi » INCLUSION se réjouit de ces partenariats qui donnent l'opportunité aux personnes déficientes de se former plus près de chez elles.



Avant, les formations avaient lieu seulement à Schaerbeek.

Maintenant, elles ont lieu aussi

À Andenne



À Louvain La Neuve



À Saint-Ghislain



» BERNADETTE CUVELIER – Éducation Permanente

Spicy 3 est un triathlon

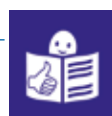
Un triathlon, c'est une course où on nage, on court et on fait du vélo

La course se fait par équipe de 3 personnes

Dans chaque équipe, il doit y avoir une personne porteuse d'un handicap

Rendez-vous pour faire la course

le 18 septembre aux Lacs de l'Eau d'Heure !



©spicy3.be

©spicy3.be

VOUS AVEZ UN BON TRUC ?

Vous voulez partager un bon truc avec les autres membres ? Faites-nous parvenir vos suggestions à l'adresse jme@inclusion-asbl.be

» JEREMIE MERCIER, Chargé de communication



Rien sur nous sans nous

Le défi de la participation associative



Depuis plusieurs années, différentes actions sont menées pour rendre notre association plus inclusive. Par exemple, la mise en place de groupes de parole, le développement d'un programme de formations adaptées, la participation des personnes dans certains groupements, ... Depuis, la réflexion a mûri et **INCLUSION asbl** a vu le jour. Avec son changement de nom, l'association a aussi retranscrit ses ambitions inclusives dans ses nouveaux statuts : la possibilité pour les personnes en situation de handicap mental de devenir membres de l'association, la création d'un organe de représentation des personnes et l'élection (au départ de cet organe) de deux administrateurs en situation de handicap mental lors de la l'Assemblée Générale de 2018. Ce laps de temps sera mis à profit pour préparer et adapter nos structures associatives et nos outils, pour que chacun trouve sa place et participe pleinement. Nous vous proposons, dans ce dossier, de faire un petit tour d'horizon des pratiques en matière de participation des personnes, tant en interne que dans d'autres organisations.

- ① > En route vers l'inclusion au cœur de l'association
1^{ère} Journée de l'Expression
- ② > Interview : membres du comité du Brabant wallon
- ③ > L'UNAPEI : participation à la gouvernance associative
- ④ > EPSA : la plate-forme européenne des autoreprésentants

1

En route vers l'inclusion au cœur de l'association

Depuis le 1er janvier 2015,

Inclusion a changé ses statuts.

Les statuts, ce sont les règles qui organisent l'association.

Avant, Inclusion était une association de parents.

Maintenant, les personnes en situation de handicap mental en feront aussi partie.

Petit à petit, elles pourront participer aux décisions.

Dans 2 ans, 2 personnes en situation de handicap mental feront partie du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration, c'est un petit groupe de membres, élus par les autres membres de l'association.

Le Conseil dirige l'association et est son porte-parole.

Nous devons tous nous préparer.

Pour commencer, nous organisons des journées de l'expression dans chaque région.

13 personnes se sont réunies à Bruxelles le samedi 5 décembre 2015.

Il y avait Sandrine, Fabienne, Françoise, Mathilde, Vincent, Cédric, Timothée, Leila, Fadma, Eric, Céline, Anne et Willy.

Nous nous sommes installés autour de la table.

Nous avons rappelé les règles de réunion.

Chacun s'est présenté.

Nous avons discuté de l'inclusion, de l'association et de la participation de chacun.





On a regardé un petit film.

On a projeté des dias sur l'écran.

On a écrit sur un grand tableau.

On a mimé l'exclusion et l'inclusion.

On a organisé un vote pour prendre des décisions.

Les participants ont proposé des idées de formation.

Ils ont aussi proposé des idées d'activités pour la journée des familles.

Un vote a été organisé pour choisir une idée.

Chacun a reçu un petit cube en bois, c'est sa voix.

On a fait des tours.

L'idée qui a reçu le plus de cubes a gagné.



Plus tard, les participants feront des visites pour mieux connaître Inclusion.

Ils seront invités aux grandes réunions.

Le Conseil d'administration est aussi en train de se préparer.

Il va apprendre de nouvelles méthodes pour simplifier les réunions et les documents.

Quand toutes les journées de l'expression seront terminées, nous allons faire une grande réunion. Comme une assemblée générale.

Pour créer un groupe de personnes en situation de handicap mental.

Pour parler des sujets qui les concernent et écouter leur avis.

En route !

Pour connaître les dates des journées de l'expression près de chez vous :



Il faut téléphoner au 02/247.28.16

Ou regarder sur internet :



www.inclusion-asbl.be (rubrique « Inclusion près de chez vous »)

www.facebook.com/inclusionasbl (événements)

2

L'inclusion dans le groupement du Brabant wallon

Interview de membres du comité

Témoignage

Emilie BOUGARD

Je participe aux réunions. Ça se passe bien.

Avant la réunion, je reçois un mail avec la date, l'heure et ce qu'on va discuter.

Nicole vient me chercher.

On s'assied avec tout le monde autour de la table.

On parle du « quoi de neuf » : chacun raconte une chose.

Après, on fait deux groupes. C'est Nicole qui explique les sujets.

Le groupe des jeunes, on va dans la cuisine.

C'est moi qui pose les questions aux jeunes.

Je note les noms des jeunes qui sont là.

J'ai aussi noté les questions sur une feuille.

Par exemple, on a parlé de la peur, des émotions, ...

Je note aussi les réponses.

Les deux groupes ne parlent pas de la même chose.

Je pense que les parents parlent des comptes.

Quand on a fini, on revient tous ensemble.

On échange avec les parents.

J'explique ce que les jeunes ont dit.

Après, je donne les feuilles à Nicole.

J'aime bien faire le secrétariat avec Nicole.

Je l'aide pour réfléchir aux questions, j'écris des mails, on fait du facile à lire.





J'aime bien être en groupe et discuter.

On se sent à l'aise, on est content de venir.

Je n'aime pas les disputes, mais ici il n'y en a pas.

J'ai difficile car je n'entends pas bien les jeunes qui parlent.

Il n'y a pas de problème avec les parents parce qu'on se connaît bien et ils nous écoutent.

Nous avons les cartes rouges, vertes, jaunes mais ce sont surtout les nouveaux qui les utilisent.

On utilise aussi des pictogrammes.

Ce sont des petits dessins.

On a fait une maison en carton

et on a mis des pictogrammes là où on voulait.

On a expliqué pourquoi on avait mis les pictogrammes là.

Quand ça ne va pas, on en parle.

Quand on doit décider, on discute, chacun donne son avis.

On n'utilise pas le bâton de parole, ça c'est dans les groupes de parole, pas au comité.

Les parents ont aussi du facile-à-lire, ça leur va !



Danielle LAZARD



Témoignage

Au départ, ma fille Caroline a commencé à m'accompagner parce qu'elle était seule à la maison. Pierre, chez qui la réunion avait lieu, participait de temps en temps avec ses parents. Et puis plusieurs jeunes ont souhaité venir. Ce sont eux qui se sont invités !

A partir du moment où ils ont été plusieurs à participer (ils sont 8 aujourd'hui), nous, les parents, ne savions plus très bien comment travailler, car nous voulions les écouter mais en même temps nous devions aussi travailler. Nous avons fait appel à une personne extérieure pour nous coacher, tant les jeunes que les parents.

Nous avons décidé de travailler en deux groupes pour une partie de la réunion. On commence toujours par le « quoi de neuf ? » tous ensemble. Chacun peut dire une chose, positive ou négative, qu'il a envie de partager avec le groupe. Et puis, il y a l'ordre du jour. Il est en facile-à-lire pour tous et nous le recevons à l'avance. Cela demande qu'un membre du comité prenne du temps pour le préparer. Nous avons un peu abandonné l'usage des pictogrammes car ils se révélaient parfois difficiles à comprendre !

Chaque groupe a son propre ordre du jour (présentés sur une même page). Les jeunes abordent plutôt des sujets qui les concernent et qui sont en lien avec leur vie de tous les jours (les transports, les problèmes d'entente, ...). Les parents n'abordent pas nécessairement les mêmes sujets. Nous parlons des projets (du comité ou de l'association), des comptes, ... bref, des sujets plus abstraits ou compliqués. Ce travail en deux groupes dure une petite heure. A la fin, nous nous retrouvons tous ensemble. Chaque groupe explique ce qu'il a fait. On partage aussi sur des sujets communs. Par exemple, nous avons discuté de ce grand projet d'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'association et le conseil d'administration. Ça les stresse un peu !

Ce sont les jeunes qui nous guident. Ils savent ce qu'ils veulent. Ils nous dépassent, même. Par exemple, au début du projet de la « Bienvenue », nous leur avons demandé comment ils voyaient leur maison ? Ils ont pensé à des choses que nous avons omises !

Le rapport de la réunion n'est pas en facile-à-lire. On l'explique oralement aux jeunes.

Nous devons de moins en moins faire appel à notre coach. Dans le groupe des jeunes, Emilie et Pierre ont, au fil du temps, pris l'animation et le secrétariat en mains, de par leurs personnalités et leurs compétences, sans qu'un vote ne soit intervenu pour distribuer des rôles. Les jeunes doivent tout de même avoir un minimum d'autonomie et de capacités de lecture et d'écriture. Ce qui est

encore difficile, c'est de défendre les idées des autres. Certains y arrivent, d'autres ont plus tendance à faire avancer leurs propres intérêts. C'est un apprentissage. Du côté des parents, il n'y a pas vraiment de rôle défini. Nous ne sommes pas beaucoup alors ça fonctionne bien ainsi. Les parents « lâchent » une fois que leurs enfants grandissent et sont « casés ».

Au niveau pratique, nous avons surtout dû adapter nos horaires, ce qui n'est pas plus mal pour tout le monde ! On commence à 19h et on doit terminer avant 22h (car c'est l'heure de fermeture de certains services résidentiels). On continue au même rythme qu'avant, à savoir une fois tous les trois mois et on fait la réunion, à tour de rôle, chez les uns et les autres.

... l'amitié et le soutien qui sont nés entre les parents. Nous nous connaissons bien et nous avons la volonté d'avancer ensemble.

Je crois que tout est parti des groupes de parole. Dans les conseils des usagers des institutions, ils parlent beaucoup de ce qui ne va pas. Les groupes de parole les aident à sortir de ces discussions pour aller plus loin. Soit dit en passant, on devrait former les éducateurs à ce genre de travail !

La chance que nous avons ici, c'est aussi l'amitié et le soutien qui sont nés entre les parents. Nous nous connaissons bien et nous avons la volonté d'avancer ensemble. Ça aide beaucoup pour ce genre de projet.

Il faut continuer à évoluer dans cette direction-là. Les personnes sont capables de se dépasser, et même de nous dépasser parce qu'on ne pense pas toujours comme elles. Elles nous étonnent tout le temps.

Jusqu'à présent, tout se passe bien. Mais peut-être faudra-t-il réfléchir s'il devait y avoir un trop grand déséquilibre entre le nombre de membres en situation de handicap et le nombre de parents.



Extrait d'un temps d'évaluation du côté des parents :

Ce qui est facile

On les écoute :

- ✓ On comprend mieux la réalité des difficultés que les jeunes vivent.
- ✓ On va moins vite mais on avance.

On répond à leurs besoins :

- ✓ On entend leurs réelles préoccupations, ils arrivent à dire des choses qu'ils ne nous disent pas nécessairement en d'autres temps.
- ✓ Ils prennent part aux décisions les concernant et proposent des solutions pour les appliquer.

C'est enrichissant pour nous. Ils nous surprennent. Le travail est plus utile qu'avant. Cette dynamique nous aide à aller jusqu'au bout. On travaille ensemble.

Ce qui nous aide

Notre coach !

Pour les deux groupes : parents et jeunes
Elle nous aide à cadrer tout le monde

Maintenant on utilise :

- ✓ Les pictos
- ✓ le « quoi de neuf ? »
- ✓ le respect de l'ordre du jour
- ✓ l'ordre du jour illustré
- ✓ le compte rendu en facile à lire
- ✓ « l'obligation » d'aller jusqu'au bout des sujets

Ce qui est difficile

- ✓ devoir travailler à un autre rythme.
- ✓ d'écouter, de comprendre, de se faire comprendre.
- ✓ de les cadrer.
- ✓ pour nous d'utiliser les pictos (besoin d'apprendre).
- ✓ d'être simple, d'aller à l'essentiel.
- ✓ de ne pas parler à leur place.
- ✓ de résister à l'envie de les arrêter dans leur expression à certains moments.
- ✓ de passer de la relation de parent à la relation membre du comité à part égale.

On a fait :

- ✓ enquête sur les besoins des jeunes : « l'autonomie au quotidien ».
- ✓ Un tract sur les problèmes rencontrés dans les trains.
- ✓ Une affiche sur « le home idéal ».
- ✓ On a réfléchi à l'idée de publier des articles des jeunes.
- ✓ On a partagé le sentiment d'injustice face à un rejet d'être assesseur sur base de T21 (purement et simplement) ; on pense d'ailleurs à la mise en route d'une démarche de rencontre pour parler de cette injustice.



L'UNAPEI, participation à la gouvernance associative

L'UNAPEI est une fédération française d'associations qui rassemble des familles, des professionnels et des personnes en situation de handicap mental autour de valeurs communes.

Depuis plusieurs années, diverses associations départementales et régionales accordent une attention particulière à la participation des personnes déficientes intellectuelles dans leurs instances décisionnelles. Pour y parvenir, elles ont mis en place une dynamique de travail que nous aimerions mettre en lumière dans cet article.

Les Conseils à la Vie Sociale

La participation des personnes est possible grâce à la mise en place de *Conseils à la Vie Sociale* (CVS), rendus obligatoires par la loi du 2 janvier 2002, tant pour les établissements que pour les services sociaux et médico-sociaux. Ces conseils réunissent des représentants des personnes en situation de handicap mental mais aussi ceux des familles et des professionnels qui remettent un avis et/ou des suggestions à propos du fonctionnement de la structure. Le Président du CVS est élu parmi les représentants des « usagers ». Il peut faire remonter des propositions et des avis au Conseil d'Administration de l'association gestionnaire via le *Club des Présidents des Conseils à la Vie Sociale*.

Le Club des Présidents des Conseils à la Vie Sociale

Le Club des Présidents des Conseils à la Vie Sociale se réunit avant et après chaque Conseil d'Administration afin de le préparer et d'en faire un retour. Au département des Côtes d'Armor, depuis 2012, deux administrateurs issus du club siègent au Conseil d'Administration avec voix délibérative.

Aménagement du Conseil d'administration

Les ADAPEI (associations départementales) des Côtes d'Armor et du Loiret ont mis en place des administrateurs parrains pour « accompagner la personne

handicapée élue dans ses déplacements, lors du conseil mais aussi dans la préparation et la compréhension des sujets à l'ordre du jour afin de permettre un vote éclairé »¹. En outre, à l'ADAPEI de Lens, un représentant local de l'association « Nous aussi » (association d'auto-représentants) siège au CA en tant que membre invité avec voix consultative. Une convention de partenariat a été signée entre les deux associations.

Une formation, des outils

La formation des Présidents issus des CVS, ainsi que celle des autres Administrateurs, est essentielle à la bonne marche du projet. En effet, rendre les informations accessibles et garantir la continuité de l'information, comprendre son rôle et s'impliquer en tant que représentant, cela s'apprend.

Des supports adaptés en facile à lire et en facile à comprendre ou encore l'usage de pictogrammes et de photographies permettent de préparer les questions, d'établir les comptes rendus. Chacun doit prendre conscience de son rôle dans l'association, utiliser les outils adéquats pour mieux communiquer.

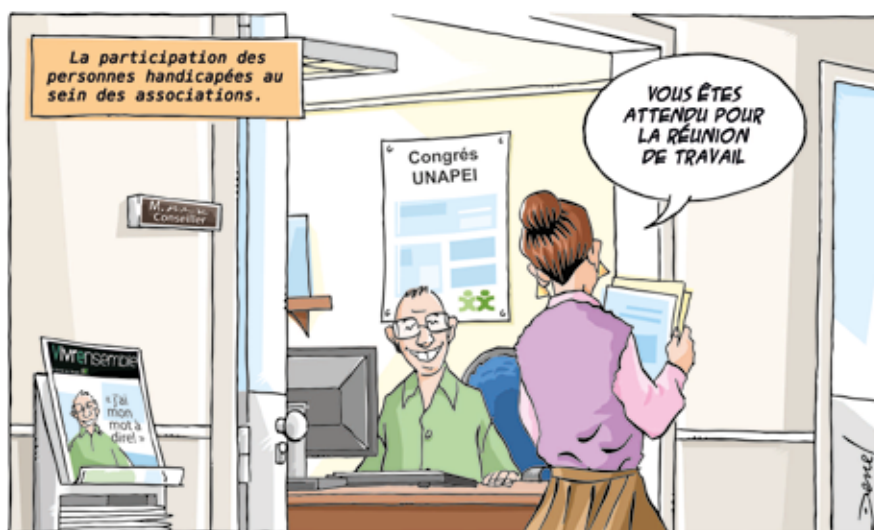
» MÉLANIE PAPIA ET LIONEL PONS
Éducation Permanente

1. S. R. et M. S. (2014, juin). « Participation à la gouvernance associative : mythe ou réalité ? ». *Vivre ensemble*, n°120, p. 13

Participation à la gouvernance associative

Mythe ou réalité ?

L'Unapei encourage les associations à favoriser la participation des personnes handicapées aux différentes instances associatives, mais qu'en est-il réellement ? Comment les associations arrivent-elles à transcender les apriori, dépasser les difficultés ? Quels bénéfices pour les personnes, les parents et les professionnels ?



« **C**omment voulez-vous qu'ils comprennent, lorsque c'est déjà difficile pour nous ? », « Vous allez les mettre en difficulté ! », « Sous tutelle, il ne peut pas adhérer et encore moins voter en assemblée générale ! »... Qui n'a pas déjà entendu de la part de parents et de professionnels ce type d'objections lorsqu'une association décide de faire de la participation active des personnes en situation de handicap le point d'orgue de leur projet associatif. Et si c'était possible ? En entendant les récits des premières expériences, force est de constater que la participation ne se décrète pas, surtout qu'il n'existe pas de formule magique pour qu'elle soit effective. La démarche est forcément au long cours. Comme le dit Jean-Pierre Lannoo, référent de la participation des personnes aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing, « il faut y aller pas à pas ». L'Apei de Lens en est l'illustration parfaite : 13 ans que l'association a fait de cette participation active la pierre angulaire de son projet associatif en donnant aux personnes handicapées une place dans tous les lieux

qui les concernent.

Il y a 2 ans et demi, l'Adapei des Côtes d'Armor décidait d'aller encore plus loin dans la participation en permettant à deux personnes handicapées mentales de siéger au Conseil d'administration de l'Adapei avec voix délibérative (*lire ci-contre*). L'Unapei suivait en 2013 avec l'élection de Cédric Mametz au poste d'administrateur de l'Unapei. A qui le tour ? L'Adapei du Loiret a dit banco et a modifié ses statuts en conséquence pour permettre à trois personnes accueillies de rejoindre le conseil d'administration (*lire ci-contre*). La participation gagne du terrain... Mais ne soyons pas naïf : oui, il existe des difficultés... Comme en témoigne sans ambages Cédric Mametz, président de l'association de Nous Aussi depuis plus de 10 ans. « Parfois, dans les réunions d'instances auxquelles je participe, ce n'est pas facile. Les autres ne s'adaptent pas assez. Il arrive que j'intervienne pour dire que cela va trop vite ou que je n'ai pas compris. Il faut du courage pour le faire ». Mais cela doit-il arrêter le changement ? Non, la ques-

tion serait plutôt : comment les associations doivent-elles procéder pour que cette implication des personnes handicapées soit pleine et entière et pas un simple affichage ? Quels outils développer ?

La traduction de l'ensemble des documents de l'association en facile à lire et à comprendre est un préalable : projet associatif, projet d'établissement, contrat de séjour, rapport d'orientation... Plus largement, rendre accessibles tous les documents permettra aux personnes handicapées de prendre les décisions de manière éclairée. Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing ont ainsi traduit le rapport financier sur la base d'un budget familial tout en veillant bien à « simplifier sans rendre simpliste ». Et cette initiative ne servira pas aux seules personnes handicapées... D'autres leviers ont été inventés par les associations comme l'organisation des élections en assemblée générale avec la photo des candidats, la nomination d'un administrateur parrain pour accompagner la personne handicapée élue dans ses déplacements, lors du conseil mais aussi dans la préparation et la compréhension des sujets à l'ordre du jour afin de permettre un vote éclairé.

Ne pas laisser de côté les plus handicapés

Reste la question, pour les associations engagées dans cette dynamique, des limites pour les personnes les plus lourdement handicapées. Comment assurer effectivement leur représentation ? En offrant peut-être la possibilité aux personnes handicapées qui peuvent exercer un mandat d'aller à la rencontre de leurs pairs plus lourdement handicapés, de visiter leur lieu de vie, de comprendre leurs difficultés pour pouvoir les représenter et agir en leur nom. Une chose est sûre : c'est que cette démarche est positive pour toutes les parties prenantes. Pour Jacques Brelot, président

de l'Apei de Lens, « *quand on leur laisse de la place, les personnes vont beaucoup plus loin qu'on ne le pensait. Des talents émergent partout* ». Les associations en sortent grandies et dans une nouvelle dynamique associative. Quant aux personnes handicapées, leur engagement

associatif contribue à leur plus grande autonomie et à leur épanouissement. Et comme dit Cédric Mametz : « *L'autoreprésentation c'est revendiquer nos droits, dire ce que l'on souhaite, plutôt qu'un autre parle à notre place* ». ●

S. R. et M. S.

« Ils ont fait bouger les lignes »



PHILIPPE ESTIENNE, directeur développement et qualité à l'Adapei 22 accompagne les deux travailleurs d'Esat qui sont devenus administrateurs de l'association.

Comment en êtes-vous venu à vous investir dans la participation des personnes handicapées ?

Dans le cadre des évaluations, nous nous sommes penchés sur le fonctionnement des conseils de la vie sociale (CVS) et sur leur amélioration. Nous sommes partis de cette question : est-ce que les CVS sont réellement des instances d'expression des usagers ? Comment mieux armer les personnes pour qu'il y ait une réelle prise de parole mais aussi pour que les réponses apportées soient mieux restituées aux personnes représentées ? Nous nous sommes vite rendus compte que les questions abordées en CVS ne concernaient que les Esat. Et ce pour une bonne raison : les représentants en Esat étaient mieux préparés. Nous avons donc décidé de faire en sorte qu'il y ait un représentant par type de prestation. La décision d'inclure deux personnes handicapées au conseil d'administration (CA) de l'Adapei 22 a été prise en 2012 dans ce contexte. Ce n'était pas simple, il y a eu beaucoup de débats, avec la crainte de voir cette participation se réduire à un effet d'affichage. Les deux représentants élus ont chacun un administrateur du bureau pour parrain. Mon rôle est de les accompagner en amont quand il s'agit d'éplucher les comptes-rendus et ordres du jour.

Qu'est-ce que cette participation a changé dans l'association ?

On aurait pu craindre que cela ne soit qu'une vitrine. C'est le contraire qui a eu lieu. Les personnes ont très vite trouvé leur place. Avec leurs questions pertinentes, directes et sans fioriture, elles ont fait bouger les lignes. Ne serait-ce que parce que leur présence en conseil d'administration change les postures. Il y a un souci de simplifier les choses. Même le commissaire aux comptes a essayé

d'adapter son discours. Mais c'est un travail de longue haleine. On avance petit à petit. Une chose est sûre : il n'y a plus de résistance aujourd'hui. Les parents ont vu que les personnes avaient une réelle place à prendre, un réel avis sur les choses, parfois déroutant. Sur le thème de la vie affective par exemple, ils nous ont interpellés et l'association a décidé de mettre le sujet à l'ordre du jour de son comité d'éthique. La participation est aujourd'hui une démarche évidente, que rien ne puisse se décider sans impliquer les personnes handicapées elles-mêmes.

Qu'est-ce qui a été mis en place pour faciliter cette participation ?

D'emblée, il a été posé que pour être représentants, les personnes handicapées devaient bien connaître l'association, élargir leur horizon et connaître les établissements et services qui ne font pas partie de leur quotidien. Être représentant, ce n'est pas une posture simple : il faut pouvoir s'abstraire de sa condition. Nous avons mieux articulé les CVS entre eux, en créant un club des présidents de CVS, avec une identité visuelle commune, une date commune pour les élections. Nous avons développé des outils, pour expliquer le rôle d'un CVS, le déroulement des élections, pour simplifier les documents (les chiffres ont été remplacés par un budget sous forme familiale par exemple). Les représentants ont été formés. Dans l'idéal, mais ce n'est pas encore le cas, le club des présidents de CVS doit servir d'articulation entre les CVS mais aussi de courroie de transmission pour le CA. Que les interrogations du terrain alimentent les réflexions transversales. Nous sommes au début d'un processus. Il y a un énorme travail à faire en terme de simplification des documents, avec le facile à lire et à comprendre mais aussi des photos. Nous commençons aussi à réfléchir à la représentation des personnes plus lourdement handicapées avec une formation plus adaptée au public des FAM et des MAS. Il faudra aussi qu'à terme le rôle de ces représentants soit clarifié et légitimé, avec du temps et des lieux dédiés, pour qu'ils ne soient pas en porte-à-faux avec leurs collègues et leurs moniteurs d'atelier. ●

Montée en puissance dans le Loiret



« *J'aime bien être entouré, m'occuper des collègues* ». Richard Nizon explique ainsi son engagement d'abord dans le CVS de son Esat,

où il travaille depuis 30 ans, puis dans une association de sport adapté, puisque c'est un compétiteur de pétanque, pour enfin se présenter comme administrateur de l'Adapei 45. Quand on le joint, il revient d'ailleurs d'une journée de visite dans le Cantal avec d'autres administrateurs : « *Là-bas, ils ont une maison de retraite. Nous, dans le Loiret, elles ne sont pas adaptées* ». Ce n'est pas le seul sujet qui le motive : il a d'ailleurs participé à une réunion de la commission action associative consacrée au processus d'adhésion. A force, il a appris « *à parler devant des gens* », comme lors de la Journée autoreprésentation de l'Unapei. « *J'aime bien aider les personnes qui sont plus en difficulté que moi* ». C'est aussi par élan de solidarité qu'Emmanuel Lelièvre explique son engagement en tant qu'administrateur de l'Adapei 45. Pour galop d'essai, il y a bien eu aussi pour lui le CVS de l'Esat mais il l'admet volontiers : pas facile d'intervenir en réunion. Emmanuel, comme Richard, a un parrain au conseil d'administration de l'Adapei mais lui a trouvé aussi un relais au foyer qui lui explique un peu « *les choses* ». Emmanuel a si bien endossé le rôle qu'il craint déjà de « *perdre du temps* » dans des réunions chronophages. La participation à l'Adapei 45 est toute fraîche : le CA compte 3 élus parmi les usagers depuis 2013 seulement. « *Leur participation monte doucement en puissance* », explique Michel Borel, le président. Mais l'association compte bien « *donner les moyens aux personnes handicapées de participer* », puisqu'elle en a fait l'objet d'une commission. ●



4

EPSA, l'autoreprésentation à l'échelle européenne



Inclusion Europe, le porte-parole des personnes handicapées intellectuelles et leurs familles à travers le continent, a depuis longtemps compris l'importance de laisser les personnes s'exprimer par elles-mêmes. L'association a donc, au début des années 2000, mis sur pied une plate-forme d'autoreprésentation à l'échelle européenne : EPSA.

L'European Platform of Self Advocates (EPSA) part d'un constat : Inclusion Europe, à l'époque, comme beaucoup d'associations, parlait pour les personnes porteuses d'un handicap, sans pour autant les laisser s'exprimer. « *Donner la parole c'était déjà bien, mais on voulait que les personnes la prennent par elles-mêmes* » commente Vanessa Vovor, chargée de communication pour Inclusion Europe. Pour pallier à cela, sous l'impulsion de membres demandeurs d'autonomie, Inclusion Europe a créé EPSA.

Comment ça marche ?

EPSA rassemble une petite vingtaine d'associations issues de différents pays d'Europe, de la Finlande à la Hongrie en passant par l'Écosse, la Croatie ou encore –

plus près de chez nous – la France et l'Allemagne. Au sein de ces associations, sont élus quatre membres qui forment, pendant les deux années que dure leur mandat, un comité de pilotage. Celui-ci est chargé, avec l'aide de Sandra Marquez (une employée d'Inclusion Europe entièrement dédiée à la plate-forme des auto-représentants), de coordonner les actions d'EPSA, comme décrites dans le programme de travail préalablement réalisé : influencer les décideurs européens, publier des informations accessibles concernant les grandes orientations européennes, populariser l'autoreprésentation, etc.

Ce travail demande une motivation sans faille, tant les défis sont nombreux : le bénévolat limite le temps que les membres peuvent consacrer au projet, la barrière de

la langue – les discussions se font essentiellement en anglais – impose un effort de traduction (sans parler du facile à lire), les distances rendent indispensable l'utilisation de Skype, etc.

Pas de quoi entamer l'enthousiasme des membres, qui multiplient les projets porteurs.

De l'autoreprésentation à l'action

Loin de se limiter à la représentation politique, EPSA propose également des actions concrètes. Fin 2015, une grande campagne d'information a, par exemple, été envoyée aux associations défendant les droits des personnes porteuses d'un handicap mental ainsi qu'à de nombreux groupes d'autoreprésentants à travers l'Europe. Le but : agrandir le réseau, bien sûr, mais aussi s'enquérir de la situation des autoreprésentants dans les différents

pays. Vanessa Vovor : « *capacité juridique, droit de vivre en communauté, droit de vote... la situation des personnes porteuses d'un handicap diffère d'un pays à l'autre. EPSA permet aussi à ses membres de s'en rendre compte* ».

Le comité directeur d'EPSA s'est d'ailleurs réuni ces 7 et 8 mars à Bruxelles pour faire le bilan des actions passées et discuter de nouvelles idées (vous retrouverez le compte-rendu de la réunion dans le prochain numéro d'*Inclusion Magazine*).

Vous avez envie de participer aux projets, de faire bouger les choses en faveur des personnes porteuses d'un handicap au niveau européen ? EPSA attend toujours son premier groupe d'autoreprésentants belge. À bon entendeur...

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Le site internet d'*Inclusion Europe* : www.inclusion-europe.eu
- ▶ Le site internet d'EPSA (en anglais) : www.self-advocacy.eu
- ▶ La dernière newsletter d'EPSA, appelée « L'Europe pour tous ! », écrite par un autoreprésentant : inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2015/03/Europe-for-US-Newsletter-French-3rd-Edition.pdf
- ▶ La prochaine grande rencontre d'autoreprésentants, de professionnels et de proches organisée par *Inclusion Europe* à Lisbonne autour du thème de l'école inclusive : www.europeinaction.org
- ▶ Le questionnaire sur les autoreprésentants publié par *Inclusion Europe* (en français, à remplir en ligne) : www.surveymonkey.com/r/9HRNRQX



CONTACTS

- ▶ L'adresse e-mail d'EPSA (Sandra Marquez) : self-advocacy@inclusion-europe.org
- ▶ L'adresse e-mail du département de recherche sur l'autoreprésentation d'*Inclusion Europe* (Magdi Birtha) : m.birtha@inclusion-europe.org





©inclusion-europe



EPSA

EPSA regroupe des associations d'autoreprésentants.

EPSA est animée par un Comité Directeur de 4 autoreprésentants.

EPSA fait partie d'Inclusion Europe.

Les associations d'autoreprésentants peuvent devenir membre d'Inclusion Europe et rejoindre EPSA

Ces associations d'autoreprésentants

peuvent travailler au niveau local, régional ou national.

EPSA se réunit au moins une fois par an.

L'autoreprésentation, c'est quoi ?

L'autoreprésentation, c'est être une personne d'abord.

L'autoreprésentation, c'est apprendre à dire "JE".

C'est parler pour vous-même et pour les autres.

C'est avoir votre propre identité.

L'autoreprésentation, c'est être écouté et entendu.

L'autoreprésentation, c'est prendre des décisions.

L'autoreprésentation, c'est participer en famille, dans la société, en politique.

C'est être plus intégré.

» JEREMIE MERCIER, Chargé de communication

Triennale d'Art Hors Normes

Détournements : un succès grâce à vous



La troisième Triennale d'Art Hors Normes organisée par le groupement louviérois d'Inclusion s'est déroulée du 4 février au 6 mars 2016. L'implication de ses bénévoles, la motivation des organisateurs, le coup d'œil expert de la commissaire d'exposition, Coline de Reymaeker, et – surtout – l'intérêt du public ont fait de ce rendez-vous artistique un probant succès.

L'exposition a regroupé une centaine d'œuvres, réalisées par plus de 30 artistes. Toutes les réalisations illustrent parfaitement le thème choisi : « Détournements ».

En effet, le point commun les réunissant dans le magnifique cadre de l'Orangerie du Château de Seneffe est plutôt à rechercher dans le pied de nez qu'elles font toutes aux usages conventionnels et attendus des objets, de la matière, du support, du langage ou encore de l'écrit. À l'évocation de cette réflexion, ne peut s'empêcher de penser à Marcel Duchamp et ses ready-made, eux qui ont tant influencé l'histoire de l'art...



Coline de Reymaeker : « *doit-on uniquement considérer la valeur graphique d'une œuvre sans prendre en considération la biographie de l'artiste ? Portons-nous le même regard sur le travail d'un artiste porteur d'une déficience intellectuelle que sur celui d'une personne valide ? Est-il nécessaire d'adjectiver ce type d'art ? Se faire sa propre idée semble encore être la solution la plus adéquate : le handicap de l'artiste change-t-il l'expérience vécue ? L'objectif de « Détournements » n'est donc pas de mettre en évidence le travail d'artistes porteurs d'un handicap, mais plutôt d'analyser leurs réalisations via le prisme de l'art contemporain : pas de distinction mais plus d'inclusion ».*



Quelques artistes...

VAN FLETEREN LAURETTE (B) 1944 - 2014

Dès 1995, elle fréquenta l'atelier artistique De Zandberg à Harelbeke. C'est à l'âge de 17 ans que Laurette Van Fleteren quitte l'institution de Herseaux pour retourner vivre chez ses parents. Elle fréquente alors divers ateliers et centres de jour. Son intérêt marqué pour la couleur, le dessin et l'écriture, l'incite à intégrer un atelier créatif dès le milieu des années 90. Sans véritable apprentissage technique, elle y réalise des dessins, ou collages, très colorés et en partie abstraits.



Source : MADmusée
Copyright : Laurette Van Fleteren, Ne robot, 2001, Kunstwerkplaats De Zandberg

SERVAIS, ANNY (B) 1952 - 2009

Cadette d'une famille de cinq enfants, Anny Servais pratique durant de nombreuses années des activités occupationnelles (ménage ou tricot) jusqu'à sa révélation artistique lors de son entrée au Créahm. Bien qu'elle ne fréquente pas auparavant d'autres institutions de ce type, elle se sent tout de suite à l'aise au sein des ateliers où elle s'adonne avec bonheur au chant, au théâtre, à la danse et aux arts plastiques. Anny Servais, surnommée affectueusement la « baronne » ou la « diva », est à l'origine d'une œuvre peinte, dessinée et de collage abondante et singulière. « Boulimique de travail », elle se construit rapidement un univers caractérisé tant par son style expressif que par son travail de la matière ou encore par ses affinités thématiques.

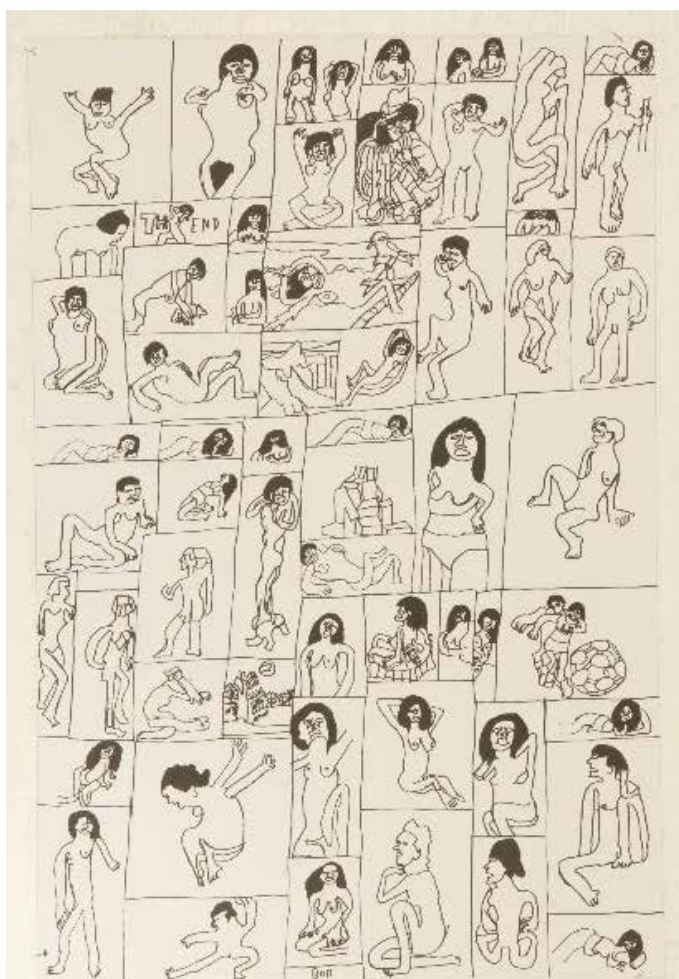


Source : MADmusée
Copyright : Anny Servais@Créahm.be



AUGUSTUS BEN (NL) 1960

Trisomique et atteint de surdité aiguë, il n'a jamais appris à parler correctement, son handicap compliquant à l'extrême toute communication. Il rejoint l'Atelier Herenplaats en 1994 où il explore une multitude de techniques et de matériaux sans sujet d'inspiration particulier. En 1995, il trouve par hasard un magazine de charme, il saisit son carnet de croquis et commence à dessiner des femmes. Depuis lors, la femme est le thème obsessionnel de son œuvre qu'il explore à partir d'images trouvées dans différents journaux et revues.



Source : Musée de la Création Franche
 Copyright : Ben Augustus, collection MADmusée

» JÉRÉMIE MERCIER – chargé de communication



Le groupement Inclusion - La Louvière organise une exposition d'art tous les 3 ans



Le thème de cette année était « Détournements »

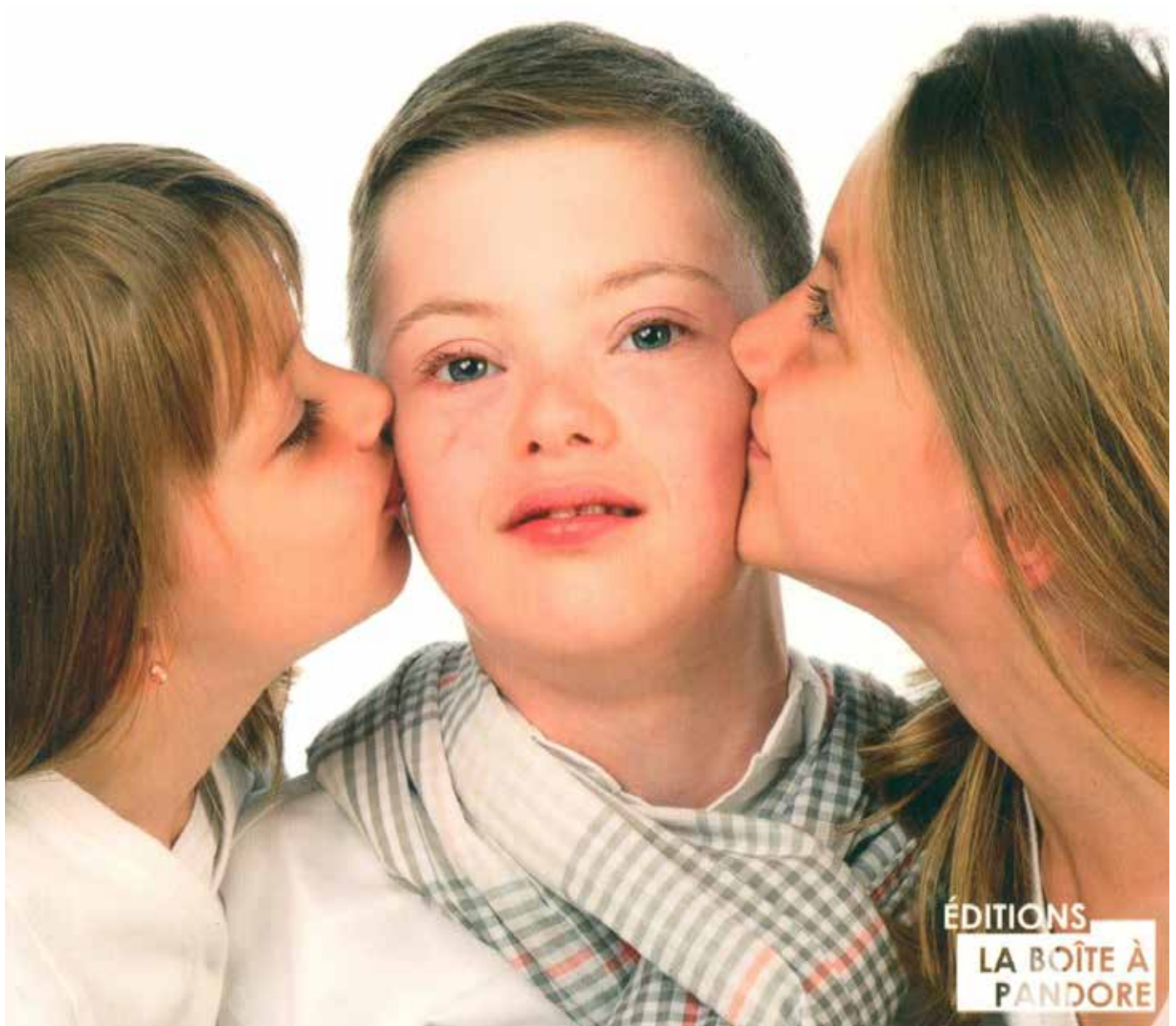
« Détournements », ça veut dire que les artistes transforment des objets du quotidien

Tous les artistes de l'exposition sont porteurs d'une déficience intellectuelle



Mon fils est trisomique et alors ?

Dans *Mon fils est trisomique et alors ?* (La Boîte à Pandore, 2015) Rossana Tricoli nous raconte l'histoire de Simon, son aîné si désiré et attendu, qui est né « *pas comme nous l'avions imaginé* ». Simon est « *différent* » et la trisomie va désormais s'imposer au sein de cette famille. Rossana nous livre ses émotions face à ce diagnostic bouleversant : l'incompréhension, la colère, la culpabilité, l'angoisse, le désarroi de ses proches. Décidée à briser les clichés des « *parents prédestinés* » d'un enfant handicapé ou du modèle de la mère parfaite, l'auteure relate le chemin qu'elle a dû faire pour enfin accepter la trisomie de son fils.



Simon est trisomique, certes... mais il doit être « *le meilleur de tous les enfants trisomiques* », toujours propre et bien habillé. La barre est mise haute, car on croit très fort en ses capacités. Pas question de s'apitoyer sur son sort. À partir de ce moment, tout change dans la vie de cette famille, qui va se battre pour « *guider Simon sur le chemin du bonheur et de l'autonomie* ». Un chemin parcouru à tâtons, deux pas en avant et un en arrière. Cette maman n'a pas peur de se remettre en question, d'avouer ses erreurs. Il faut apprendre à écouter Simon, qui a aussi son mot à dire et son propre rythme, qui doit être respecté.

Au fil des pages, Rossana nous fait découvrir leur « *quotidien presque ordinaire* », selon un ordre plus thématique que chronologique: stimulation précoce, école, activités, vacances, voyages. Les années se succèdent, Simon entre dans l'adolescence. Il peut désormais « *s'adonner à ses loisirs et à ses passe-temps favoris* » comme n'importe quel autre garçon de son âge.

Petit à petit, nous assistons aux « *timides prémices d'une démystification de la trisomie* ». Toute une nouvelle génération de parents est née en même temps

que leurs enfants trisomiques. Il s'agit de parents qui, sans être des super-héros, veulent atteindre l'impensable : un degré d'autonomie maximal pour que leurs enfants puissent donner un sens à leur vie et décider du chemin qu'ils souhaitent poursuivre. L'écriture fonctionne ici comme une espèce de thérapie, ce qui permet également à Rossana de prendre du recul par rapport à cette aventure qu'elle nous dévoile avec une extrême spontanéité.

Mon fils est trisomique et alors ? est la suite logique du blog « Simon pas à pas », que Rossana tient actif depuis 2010. Avec l'entrée de son fils dans l'adolescence, l'auteure a ressenti le besoin de faire une petite pause dans le récit de l'aventure quotidienne de la famille, mais elle est toujours présente sur les réseaux sociaux où elle est disponible pour partager avec d'autres parents son émouvante expérience.

» RITA BARROSO

Blog « Simon pas à pas »

<http://simonpasapas.blogspot.be>

Rossana Tricoli a écrit un livre sur son fils, Simon

Simon est porteur d'une trisomie 21

Rossana nous explique comment elle s'est occupée de Simon quand il était petit

Elle parle de ses émotions

Elle parle aussi de ses doutes face à la trisomie 21

Maintenant, Simon est adolescent

Rossana veut que Simon ait un maximum d'autonomie

Simon doit construire lui-même son parcours de vie





Devenir membre d'Inclusion

Inclusion aide les personnes en situation de handicap et leurs familles

En rejoignant Inclusion vous pouvez :

- Payer moins cher les formations d'Inclusion
- Recevoir le journal d'Inclusion : Inclusion Magazine
- Participer à un groupe de parole
- Recevoir des conseils et des informations sur vos droits, sur les lois, ...

Comment devenir membre d'Inclusion ?

1. Vous nous envoyez un courrier à l'adresse :

Avenue Albert Giraud, 24

1030 Schaerbeek

Ou un e-mail à l'adresse : membres@inclusion-asbl.be

Dans l'e-mail ou le courrier il faut écrire :

- Votre nom
- Votre prénom
- Votre adresse
- Votre e-mail
- Votre numéro de téléphone

2. Vous payez 25 € par an sur le compte bancaire d'Inclusion.

- Le numéro de compte est IBAN BE55 7755 9307 9744
- Il faut mettre votre nom sur la communication du virement

Pour avoir plus d'informations vous pouvez téléphoner au 087/26.80.05



COMMENT SOUTENIR NOTRE MOUVEMENT ?

INCLUSION se mobilise depuis plus de 25 ans aux côtés des familles et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien nos actions, nous avons toujours besoin de votre soutien. Vous souhaitez nous aider ? Voici les formules que nous vous proposons :

1. DEVENIR MEMBRE (25€/AN)

Vos avantages :

- + Bénéficier de tarifs réduits sur nos formations & colloques
- + Participer à nos différents événements
- + Abonnement à notre périodique (4 numéros/an)
- + Intégrer un groupe de parents avec lesquels partager vos expériences
- + Profiter de l'expertise des autres membres et des professionnels
- + Accéder à nos conseils juridiques

Comment s'affilier ?

Faites-nous parvenir votre demande par courrier postal ou par mail en nous renvoyant les informations suivantes : Nom, Prénom, adresse mail et postale, téléphone, groupement auquel vous souhaitez vous affilier.

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre effectif et pourrez profiter de tous vos avantages.

Infos et contact :

✉ membres@inclusion-asbl.be | ☎ 087/26.80.05

€ IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB | Communication : Nom du membre

🌐 www.inclusion-asbl.be

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre effectif et pourrez profiter de tous vos avantages.

2. OFFRIR UN EXEMPLAIRE DE NOTRE MAGAZINE A UN(E) AMI(E)

Vous aimez notre publication et vous avez envie de faire découvrir notre association autour de vous ? Vous aimeriez que vos proches en sachent davantage sur le handicap ? Choisissez alors une des formules suivantes et nous enverrons le magazine directement au domicile de la personne de votre choix. (Frais de port inclus pour un envoi en Belgique)

- J'offre 1 numéro du magazine pour 6 €
- J'offre 2 numéros du magazine pour 10 €
- J'offre 3 numéros du magazine pour 15 €
- J'offre 4 numéros du magazine pour 20 €

Merci de nous communiquer les informations suivantes par téléphone au 02/247.28.21 ou par mail à communication@inclusion-asbl.be :

- Nombre de numéros souhaités
- Adresse complète du destinataire
- Message éventuel que vous souhaitez adresser au destinataire. Nous le joindrons pour vous lors de l'envoi du premier numéro

€ IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB

Communication : Cadeau magazine + Nom du destinataire

www.inclusion-asbl.be

écoute
dialogue

reconnaissance

audace
respect

C'est ensemble
que tout devient possible...



AVRIL

11, 19 ET 26 AVRIL > FORMATION « PRENDRE LA DÉCISION DE DÉCIDER POUR L'AUTRE : PENSEZ-Y » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bruxelles, de 9h30 à 16h

15 AVRIL > FORMATION « POUR UNE MEILLEUR COMMUNICATION : LE LANGAGE FACILE À LIRE » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bruxelles, de 9h30 à 15h30

17 AVRIL > LE SOLDAT ROSE AU CENTRE CULTUREL D'UCCLE

Représentation proposée par l'asbl JET 21 et le groupement Brabant wallon d'Inclusion. Sous le parrainage de Louis Chedid et avec la participation exceptionnelle d'Annie Cordy



21 AVRIL > FORMATION « LA DOULEUR CHEZ LA PERSONNE HANDICAPÉE MENTALE VIEILLISSANTE » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bruxelles, de 9h30 à 16h30

23 AVRIL > JOURNÉE DE L'EXPRESSION D'INCLUSION GROUPEMENT DE MOUSCRON

21, 22 ET 23 AVRIL > SALON ENVIE D'AMOUR À NAMUR EXPO

Le salon sur la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

21, 22, 23 ET 24 AVRIL > SALON AUTONOMIES À NAMUR EXPO

Le salon francophone des informations et des équipements adaptés

28 AVRIL > FORMATION « DEUIL CHEZ LES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE MENTALE : LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR »

À Bruxelles, de 9h30 à 16h30

30 AVRIL > JOURNÉE DE L'EXPRESSION D'INCLUSION GROUPEMENT DE NAMUR



JUIN

4 JUIN > RÉUNION DES GROUPEMENTS D'INCLUSION

6 JUIN > FORMATION « LES ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DITES À DOUBLE DIAGNOSTIC » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bruxelles, de 9h30 à 16h30



Retrouvez notre agenda en ligne sur <http://www.inclusion-asbl.be>



Formations réservées aux personnes avec une déficience intellectuelle

à Louvain-la-Neuve, Nos deuils, nos chagrins, les vendredis 20 et 27 mai



à Louvain-la-Neuve, Bien-être et beauté, le lundi 23 mai et le jeudi 9 juin



à Andenne, Vivre en sécurité, les lundis 9, 23, 30 mai



Pour participer il faut :

- avoir plus de 18 ans
- être porteur d'une déficience intellectuelle
- s'inscrire en envoyant un e-mail à Bernadette Cuvelier : bcu@inclusion-asbl.be

MAI

10 MAI > JOURNÉE DE L'EXPRESSION D'INCLUSION GROUPEMENT DE MONS

25 MAI, 26 MAI ET 2 JUIN > FORMATION « OSER LA SEXUALITÉ ! LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE, ÇA SE CONSTRUIT DEPUIS LE PLUS JEUNE ÂGE ET TOUT AU LONG DE LA VIE » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bouge, de 9h30 à 16h

27 MAI > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INCLUSION

À Bruxelles

28 MAI > JOURNÉE DE L'EXPRESSION D'INCLUSION GROUPEMENT DE CHARLEROI

29 MAI > LES 20 KM DE BRUXELLES AU PARC DU CINQUANTENAIRE

Venez courir avec notre équipe !

30 MAI > FORMATION « TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU RÉGIME DE PROTECTION DES PERSONNES MAJEURES » POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

À Bruxelles, de 9h30 à 12h30